

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE DU BUREAU DE LA
SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE
DE
SAINT-MICHEL,

Tenue à l'Archidiocèse de Québec, le 28 Août, 1862.

PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSIEUR L'ÉVÉQUE DE TLOA.

Vû l'absence de Monseigneur le Président et de Monseigneur le Vice-Président de la Société, Monseigneur l'Évêque de Tloa est unanimement prié d'agir comme Président *pro tempore*.

Présents : Mgr de Tloa, Messieurs C. F. Cazeau, D. Déziel, F. X. Delâge, J. Nelligan, J. Harper, P. Pouliot, L. Laffèche, L. Laberge et J. B. A. Ferland.

Comme le nombre des Procureurs présents ne fornait pas le *quorum* requis par les règles de la Société, Messieurs P. Pouliot et L. Laffèche, deux des membres qui avaient, à la dernière élection des Procureurs, réuni le plus grand nombre de suffrages après les Procureurs élus, sont priés d'agir comme Procureurs, en l'absence de Messieurs J. Laberge et J. B. A. Ferland, qui étant arrivés un instant après, ont pris part à l'assemblée du Bureau.

Lu le procès-verbal de l'assemblée du Bureau, tenue le trois septembre, mil huit cent soixante et un.

Présentées les demandes d'agrégation de MM. J. B. Leclair, vicaire de Ste.-Anne de la Pérade ; A. Chouinard, vicaire de la Baie St.-Paul ; A. Bouéhard, curé de Stratford ; F. N. Fortier, vicaire de St.-Joseph de la Pointe-Lévy ; F. X. Méthot, vicaire de la Ste.-Famille, (Isle d'Orléans) ; J. Chaperon, vicaire de St.-François, (Beauce) ; P. Girard, vicaire des Eboulements ; J. O. Normandin, vicaire de l'Eglise St.-Jean, Québec ; J. Blais, Professeur du Séminaire de Nicolet ; J. Tessier, vicaire de St. Thomas de Pierre-ville ; Moïse Proulx, Desserstant de Ste.-Geneviève de Batiscan ; Thos. Martel, vicaire d'Yamachiche ; Aug. Gauthier, vicaire d'Halifax ; N. Hébert, curé de Kamouraska, et Et. Hallée, curé de Ste.-Marguerite, qui sont admis, ou réadmis au nombre des membres de la Société, à condition qu'ils aient préalablement payé leurs contributions sur les revenus qu'ils ont perçus depuis qu'ils sont prêtres, ou tous arrérages, s'ils ont été antérieurement membres de la Société.

M. E. Dion, curé de St. Modeste, n'ayant pas payé sa contribution depuis plus de deux ans, ne fait plus partie de la Société.

Sommes allouées aux Membres infirmes.

	£	6	7	10	0
M. J. P. Lefrançois.....	35	0	0	0	0
M. J. Couture.....	60	0	0	0	0
M. Al. Leclerc.....	50	0	0	0	0
M. B. Desrochers.....	55	0	0	0	0
M. Godfray Tremblay.....	40	0	0	0	0
M. Chs. Pouliot.....	55	0	0	0	0
M. T. B. Pelletier.....	20	0	0	0	0
M. E. Quertier.....	40	0	0	0	0
M. Thos. Roy.....	50	0	0	0	0
M. P. Clément.....	30	0	0	0	0
M. J. Naud.....	40	0	0	0	0
M. Forques.....	40	0	0	0	0
M. N. Et. Guertin.....	50	0	0	0	0
M. Elzéar Michaud.....	30	0	0	0	0
M. F. Pilote.....	15	0	0	0	0
M. J. M. Dowling.....					

Présenté l'état des sommes reçues et payées par M. le Trésorier, depuis l'assemblée du dernier Bureau, savoir :

Recette de l'année *	£ 717 14 3
Déjà en caisse.....	1867 15 3
	2585 9 6
Dépense de l'année.....	658 19 9
	£1926 9 9
En débentures et obligations.....	£1315 0 0
En argent.....	611 9 9
	£1926 9 9

* Dans la recette de l'année sont incluses les sommes suivantes :

Par intérêt sur débentures, obligations et diverses sommes déposées au Séminaire de Québec	£ 89 7 1
Par arrérages payés par M. E. Hallé.....	9 7 6
Par do do M. Mailley.....	3 12 0
Par do do M. N. Hébert.....	14 15 0

Fait et passé à l'Archevêché de Québec, ce vingt huit août, mil huit cent soixante deux.

(Signé) † C. F. EVÉQUE DE TLOA,
Président *pro tempore* S. E. S. M.
P. HUOT, PTRE.
Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la Dépense depuis l'Assemblée du dernier Bureau,
TENUE LE 3 SEPTEMBRE, 1861.

Traitements alloués à MM. N. Leclerc.....	£ 35 0 0
" " C. Gauvreau.....	18 15 0
" " J. P. Lefrançois.....	67 10 0
" " J. Couture.....	35 0 0
" " A. Leclerc	60 0 0
" " B. Desrochers.....	50 0 0
" " G. Tremblay	55 0 0
" " C. Pouliot	40 0 0
" " Ths. B. Pelletier	55 0 0
" " E. Quertier	20 0 0
" " Tho. Roy	35 0 0
" " P. Clément	50 0 0
" " J. Naud	25 0 0
" " P. Drolet	50 0 0
" " M. Forgues	50 0 0
Payé à l'ordre du Secrétaire	6 4 2
" par M. le Trésorier pour frais d'impression.....	3 0 0
" au commissionnaire de M. le Trésorier.....	1 10 0
" pour frais de poste	1 17 7
" pour papier etc., etc.....	0 1 9
Déficit par une fausse pièce de monnaie	0 1 3
	£658 19 9

Le tout certifié conforme en substance au pluimitif et aux comptes de M. le Trésorier.

Ce 28 Août, 1862.

P. HUOT, PTRE,
Secrétaire, S. E. S. M.